

PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

Direction départementale des
territoires de la Côte-d'Or

Dijon, le 18 novembre 2014

Service de l'eau et des risques

Bureau prévention des risques
naturels et hydrauliques

INVITATION

Réunion publique d'information et de concertation avec les habitants
le 1^{er} décembre 2014 à 18 h 00
à IS-SUR-ILLE
Elaboration du plan de prévention des risques naturels d'inondation

Un plan de prévention des risques naturels d'inondations (PPRNi) a été prescrit par arrêté préfectoral du 27 septembre 2010, sur le territoire de la commune d'Is-sur-Tille.

Le plan de prévention des risques est un document d'urbanisme qui régleme l'utilisation des sols à l'échelle communale, en fonction des risques auxquels ils sont soumis. Il tient compte des risques naturels dans l'aménagement, la construction et la gestion des territoires.

En vue de l'approbation de ce PPRNi, une présentation de celui-ci, est organisée par les services de la direction départementale des territoires, avec le concours de la mairie d'Is-sur-Tille.

Lundi 1^{er} décembre 2014 à 18 h 00
à Is-sur-Tille - salle de l'Orangerie

Le but de cette réunion est d'informer les habitants ainsi que les propriétaires non résidents sur la commune sur le phénomène d'inondations présent sur la commune d'Is-sur-Tille, sur les phases d'élaboration du P.P.R.N.i.

CONTACTS PRESSE

Direction départementale des territoires de la Côte-d'Or

Cabinet-communication

Murielle DUMONT – Tél : 03 80 29 43 66

murielle.dumont@cote-dor.gouv.fr

service de l'Eau et des Risques

Carole Devallez - Tél : 03 80 29 43 54

carole.devallez@cote-dor.gouv.fr